

L'Alliance Industrie du Futur salue la décision de l'Assemblée Nationale de soutenir le financement des Centres Techniques de l'Industrie (CTI), une avancée majeure en faveur de l'Industrie française.

 France

Mardi 22 octobre 2019, l'Assemblée Nationale a adopté trois amendements déposés par la Députée Anne-Laure Cattelot sur le financement de Centres Techniques de l'Industrie. L'Alliance Industrie du Futur (AIF) tient à saluer ce vote favorable.

Cette décision de donner des moyens supplémentaires à des CTI modernisés et décloisonnés pour en faire de véritables plateformes d'accélération vers l'Industrie du Futur démontre l'engagement fort du gouvernement en faveur de l'industrie française. Ce changement de la doctrine fiscale en place depuis 2011 est apprécié des industriels, qui y voient la marque d'une relation de confiance et d'une véritable écoute de la part des pouvoirs publics.

Bruno Grandjean, Président de l'AIF, souligne : *“ la modernisation des structures représentatives de l'industrie ainsi que le travail de propositions que j'ai pu mener avec Anne-Laure Cattelot à travers le rapport remis au Premier Ministre en avril dernier(1), suite aux travaux de l'Institut Montaigne menés par Jean-Dominique Sénard et Bernard Charlès, ont permis d'instaurer avec le gouvernement un climat d'écoute et de confiance qui se traduit par des mesures concrètes très positives pour l'industrie française. Nous devons poursuivre et encore accélérer ce travail pour redonner à notre industrie sa juste place”.*

L'AIF reste attentive aux autres CTI-CPDE qui sont actuellement en train de finaliser leurs contrats d'objectifs et de performance.

De plus, l'AIF présentera très prochainement, en partenariat avec plusieurs de ses membres, une série de recommandations pour accélérer la montée en gamme et la compétitivité de l'industrie française.

(1) Le [rapport sur les « plateformes d'accélération vers l'industrie du Futur ; organisation, missions et financements des Centres Techniques Industriels \(CTI\) et Comités professionnels de développement économique \(CPDE\) »](#) a été rendu par Bruno Grandjean, Anne-Laure Cattelot et Jean-Pierre Tolo, au Premier Ministre. Il souligne l'opportunité que représente l'Industrie du Futur pour plus de compétitivité et d'attractivité pour les entreprises françaises. À ce titre, le rapport avait pour objectif de proposer des solutions concrètes aux chefs d'entreprises du secteur de l'industrie, qui font face aujourd'hui à deux défis majeurs : la transition vers une économie décarbonée et circulaire, et la transformation numérique.

Le rapport démontre que face à ces mutations, [les centres techniques industriels \(CTI\) et les comités professionnels de développement économique \(CPDE\)](#) jouent un rôle essentiel d'accompagnement des PME, en particulier pour innover, acquérir la maîtrise des technologies de l'industrie du futur, se développer et s'internationaliser.

Documents à télécharger

- [↓ - Rapport sur les « plateformes d'accélération vers l'industrie du Futur](#)
- [↓ Amendement de la Députée Anne-Laure Cattelot sur le financement des Centres Techniques de l'Industrie](#)
- [↓ Communiqué de presse- L'AIF salue la décision de l'AN de soutenir le financement des CTI](#)